

RESSOURCES GIMUS INC.

États financiers 30 septembre 2013

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	3
États du résultat global	4
États des variations des capitaux propres	5
États des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	8-31

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources Gimus Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources Gimus Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 30 septembre 2013 et 2012, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources Gimus Inc. aux 30 septembre 2013 et 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Montréal,
Le 6 novembre 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique N° A126822

RESSOURCES GIMUS INC.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**
aux 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	<u>2013</u>	<u>2012</u>
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	18	156 104	867 930
Taxes à recevoir		129 528	26 269
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir		12 082	7 023
Frais payés d'avance		<u>6 279</u>	<u>1 567</u>
		303 993	902 789
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	458 365	310 210
Immobilisations corporelles	8	<u>1 385</u>	<u>-</u>
		459 750	310 210
Total de l'actif		<u>763 743</u>	<u>1 212 999</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		122 492	30 426
Autres passifs		<u>-</u>	<u>133 165</u>
Total du passif		<u>122 492</u>	<u>163 591</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9	1 310 400	1 310 400
Surplus d'apport	10	77 232	77 232
Déficit		<u>(746 381)</u>	<u>(338 224)</u>
Total des capitaux propres		<u>641 251</u>	<u>1 049 408</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>763 743</u>	<u>1 212 999</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 6 novembre 2013.

(s) Guy Girard,
Président et Chef de la direction

(s) Marc Labrecque,
Chef des finances

RESSOURCES GIMUS INC.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Exercices terminés les 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	<u>2013</u>	<u>2012</u>
		\$	\$
DÉPENSES			
Exploration et évaluation de projets		69 693	24 378
Honoraires professionnels		67 627	42 366
Honoraires de gestion		45 500	-
Informations aux actionnaires		27 397	3 533
Charges locatives		9 000	-
Frais de fiducie et d'enregistrement		5 056	15 090
Frais de déplacement		3 074	3 418
Impôt de la partie X11.6		2 245	2 787
Frais bancaires		606	357
Papeterie et frais de bureau		539	10 457
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation		310 585	-
Paiements fondés sur des actions	10	-	67 500
Frais initiaux pour une société ouverte		-	35 912
		<u>(541 322)</u>	<u>(205 798)</u>
RÉSULTAT AVANT IMPÔT			
Impôt différé		<u>133 165</u>	<u>8 285</u>
		<u>(408 157)</u>	<u>(197 513)</u>
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL TOTAL			
RÉSULTAT PAR ACTION			
Résultat de base et dilué par action	12	<u>(0,031)</u>	<u>(0,019)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES GIMUS INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 30 septembre 2011		3 000 000	300 000	-	-	300 000
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	9	3 700 000	370 000	-	-	370 000
Actions émises dans le cadre de placements privés accréditifs	9	6 404 000	640 400	-	-	640 400
Frais d'émission d'actions	9	-	-	9 732	(140 711)	(130 979)
Paievements fondés sur des actions	10	-	-	67 500	-	67 500
Transactions avec les propriétaires		<u>13 104 000</u>	<u>1 310 400</u>	<u>77 232</u>	<u>(140 711)</u>	<u>1 246 921</u>
Résultat net et résultat global total de l'exercice		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(197 513)</u>	<u>(197 513)</u>
Solde au 30 septembre 2012		<u>13 104 000</u>	<u>1 310 400</u>	<u>77 232</u>	<u>(338 224)</u>	<u>1 049 408</u>
Résultat net et résultat global total de l'exercice		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(408 157)</u>	<u>(408 157)</u>
Solde au 30 septembre 2013		<u>13 104 000</u>	<u>1 310 400</u>	<u>77 232</u>	<u>(746 381)</u>	<u>641 251</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES GIMUS INC.**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercices terminés les 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	<u>2013</u>	<u>2012</u>
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat avant impôt		(541 322)	(205 798)
Ajustements			
Paiements fondés sur des actions		-	67 500
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation		310 585	-
Amortissement des immobilisations corporelles		215	-
Variation nette du fonds de roulement			
Taxes à recevoir		(103 259)	(26 269)
Frais payés d'avance		(4 712)	(1 567)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		92 066	30 426
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(246 427)</u>	<u>(135 708)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(470 041)	(17 233)
Crédit d'impôt reçus		6 242	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		<u>(1 600)</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(465 399)</u>	<u>(17 233)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'actions d'un placement privé		-	370 000
Émission d'actions de placements privés accreditifs		-	781 850
Frais d'émission d'actions		<u>-</u>	<u>(130 979)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>-</u>	<u>1 020 871</u>
Variation nette de la trésorerie		(711 826)	867 930
Trésorerie au début de l'exercice		<u>867 930</u>	<u>-</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice		<u>156 104</u>	<u>867 930</u>

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

14

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources Gimus Inc. (ci-après la «Société») se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et le développement de métaux de base et de l'uranium dans des sites miniers situés au Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2013, la Société a un déficit de 746 381 \$ (338 224 \$ au 30 septembre 2012). Cette incertitude significative est susceptible de jeter un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

En octobre 2013, la Société a complété un placement privé pour un montant de 307 500 \$, dont les détails sont fournis à la note 19.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 28 -1002 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.3 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans la catégorie prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou dans les produits financiers, le cas échéant.

Actifs financiers

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées, le cas échéant, dans les charges financières.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Résultats de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les options aux courtiers. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.5 Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.9), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.9) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode dégressif afin de réduire le coût jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. En règle générale, les taux d'amortissement sont les suivants :

	<u>Taux</u>
Équipement	20 %
Matériel roulant	30 %

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.9 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unité de génératrice de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressources minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aucune provision n'est enregistrée aux livres pour les périodes de présentation de l'information financière.

4.11 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.11 Impôt sur le résultat (suite)

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

4.12 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse le jour où l'entente est conclue.

Placements accreditifs

L'émission d'actions accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions des actions accreditives sont répartis entre les actions et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société à l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.12 Capitaux propres (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises au courtier ainsi que le coût de la rémunération des options d'achat d'actions. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés, consultants et personnes fournissant des services de relations avec les investisseurs. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.14 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Ceux-ci seront adoptés à leur date d'entrée en vigueur.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)

L'International Accounting Standards Board (IASB) vise à remplacer intégralement IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (IAS 39) par IFRS 9. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financier ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. Les chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. De plus, en novembre 2011, l'IASB a décidé d'envisager d'apporter des modifications limitées au modèle de classement des actifs financiers d'IFRS 9 afin de traiter des questions d'application. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers consolidés. La direction ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que la norme ne soit complétée et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)

IFRS 13 : «Évaluation de la juste valeur» clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur.

Le champ d'application de l'IFRS 13 est étendu et s'applique aux éléments financiers et non financiers pour lesquels d'autres IFRS prescrivent ou permettent les évaluations de la juste valeur ou les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans certaines circonstances. IFRS 13 s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ses obligations d'information n'ont pas à être appliquées aux informations comparatives au cours du premier exercice d'application.

La Société a revu ses méthodologies d'évaluation et l'application de la nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur l'évaluation des justes valeurs.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.11).

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.9).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

La perte de valeur totale des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à 310 585 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2013 (néant pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 10).

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.5 pour plus d'information.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

6. INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1 ^{er} octobre 2012	Entrées	Dépréciation	Crédits d'impôts et de droits remboursables	Solde au 30 septembre 2013
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec					
Propriété Baie Johann-Beetz					
Droits miniers	300 000	-	(300 000)	-	-
Exploration et évaluation	10 210	375	(10 585)	-	-
	<u>310 210</u>	<u>375</u>	<u>(310 585)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Propriété Bouchard					
Droits miniers	-	3 180	-	-	3 180
Exploration et évaluation	-	466 486	-	(11 301)	455 185
	<u>-</u>	<u>469 666</u>	<u>-</u>	<u>(11 301)</u>	<u>458 365</u>
Sommaire					
Droits miniers	300 000	3 180	(300 000)	-	3 180
Exploration et évaluation	10 210	466 861	(10 585)	(11 301)	455 185
	<u>310 210</u>	<u>470 041</u>	<u>(310 585)</u>	<u>(11 301)</u>	<u>458 365</u>

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1 ^{er} octobre 2011	Entrées	Crédits d'impôts et de droits remboursables	Solde au 30 septembre 2012
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Propriété Baie Johann-Beetz				
Droits miniers	300 000	-	-	300 000
Exploration et évaluation	-	17 233	(7 023)	10 210
	<u>300 000</u>	<u>17 233</u>	<u>(7 023)</u>	<u>310 210</u>

Toutes les charges de dépréciation (ou les reprises, le cas échéant) sont présentées en résultat net dans le poste Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (Suite)

Propriété Baie Johann-Beetz

La propriété se compose de 32 titres miniers dans la Baie Johann-Beetz située au nord-est du Québec. Au cours de l'exercice, la propriété a été dépréciée car d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées. De plus, les titres miniers n'ont pas été renouvelés après la date de clôture.

Propriété Bouchard

La propriété se compose de 64 titres miniers et est située à 50 km au sud-est de l'aéroport Chibougamau-Chapais près de la ville de Chibougamau, Québec.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Exploration		Total
	Équipement	Matériel roulant	
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 30 septembre 2012	-	-	-
Acquisition	500	1 100	1 600
Solde au 30 septembre 2013	<u>500</u>	<u>1 100</u>	<u>1 600</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 30 septembre 2012	-	-	-
Amortissement	50	165	215
Solde au 30 septembre 2013	<u>50</u>	<u>165</u>	<u>215</u>
Valeur comptable au 30 septembre 2013	<u>450</u>	<u>935</u>	<u>1 385</u>

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste exploration et évaluation de projets dans les états du résultat global.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

9. CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées et créées en nombre illimité, sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

Exercice terminé le 30 septembre 2013

Aucun financement n'a été conclu au cours de l'exercice.

Exercice terminé le 30 septembre 2012

- a) Le 19 octobre 2011, la Société a émis 3 700 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action pour un produit total de 370 000 \$.
- b) Le 30 décembre 2011, la Société a émis 2 829 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,15 \$ l'action pour un produit total de 424 350 \$. Une commission équivalente à 8 % du produit brut levé dans le placement privé a été payée et 226 320 options d'achat d'actions ont été octroyées aux placeurs pour compte. Chaque option d'achat d'action permet à son détenteur de souscrire à une action au prix de 0,15 \$ l'action jusqu'au 30 décembre 2013. Un montant de 9 732 \$ représentant la juste valeur a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Un montant de 141 450 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière.
- c) Le 14 mars 2012, la Société a émis 3 575 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,10 \$ l'action pour un produit total de 357 500 \$. Une commission de 9 000 \$ a été payée aux placeurs pour compte. Aucune valeur n'a été attribuée à la portion passif.

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'action en vertu duquel des options peuvent être accordées à ses administrateurs, dirigeants, employés, consultants ainsi qu'à des personnes fournissant des services de relations avec les investisseurs à la Société. En vertu de ce régime, des options d'achat d'actions peuvent être accordées de temps à autres, permettant l'achat d'un nombre variable ne devant pas viser plus de 10 % du nombre d'actions émis et en circulation du capital-actions de la Société. Le prix de levée des options est égal au cours de l'action de la Société à la date attribution. Les options peuvent être exerçables dès leur octroi et sont d'une durée maximale de dix ans sauf pour les options octroyées à des courtiers qui sont d'une durée de 2 ans. Parmi les options en circulation, aucune n'est assujettie à une convention d'entiercement.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	30 septembre 2013		30 septembre 2012	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	976 320	0,11	-	-
Octroyées	-	-	976 320	0,11
En circulation à la fin de l'exercice	976 320	0,11	976 320	0,11

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2013.

	Prix d'exercice	Options en circulation			Options exerçables	
		Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle restante (an)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
	\$		\$		\$	
Courtier	0,15	226 320	0,15	0,25	226 320	0,15
Administrateurs	0,10	750 000	0,10	8,38	750 000	0,10

Les justes valeurs pondérées des options de 0,08 \$ en 2012 attribuées d'un total de 67 500 \$ en 2012 aux administrateurs et de 9 732 \$ en 2012 au courtier ont été établies au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Options aux administrateurs	Options au courtier
	2012	2012
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,10 \$	0,10 \$
Taux de dividendes	-	-
Volatilité moyenne prévue	100 %	100 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	2,02 %	0,95 %
Durée de vie moyenne prévue	10 ans	2 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,10 \$	0,15 \$

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport à des données historiques des actions de sociétés d'exploration minière comparables cotées à la Bourse de croissance TSX sur la durée de vie moyenne prévue. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 67 500 \$ en 2012 de la charge de rémunération des administrateurs et de 9 732 \$ en 2012 de la charge de rémunération du courtier (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé au résultat global et au déficit pour la période terminée le 30 septembre 2012 et porté au crédit du surplus d'apport.

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 septembre 2013		30 septembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Trésorerie	156 104	156 104	867 930	867 930
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	122 492	122 492	30 426	30 426

La valeur comptable de la trésorerie et des dettes fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.3 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 17 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

12. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les options au courtier n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les options au courtier en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 9 et 10.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

12. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2013 et 2012.

	<u>30 septembre 2013</u>	<u>30 septembre 2012</u>
Résultat net	(408 157)	(197 513)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	13 104 000	10 614 697
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(0.031)	(0.019)

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Résultat avant impôts	<u>(541 322)</u>	<u>(205 798)</u>
Impôts sur le résultat selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,9 % en 2013 et 27,28 % en 2012	(145 616)	(56 142)
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat résultant des éléments suivants :		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	-	526
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	14 131	30 343
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	131 295	6 860
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(133 165)	(8 285)
Paiements fondés sur des actions	-	18 413
Éléments non déductibles et autres	190	-
	<u>(133 165)</u>	<u>(8 285)</u>

Le taux d'imposition statutaire de 2013 est inférieur au taux d'imposition statutaire de 2012 du fait d'une baisse du taux d'imposition statutaire fédéral à compter du 1^{er} janvier 2013.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Composition des impôts différés à l'état du résultat global		
Naissance et renversement de différences temporaires	(145 426)	(37 729)
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	-	526
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	131 295	6 860
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(133 165)	(8 285)
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	<u>14 131</u>	<u>30 343</u>
	<u>(133 165)</u>	<u>(8 285)</u>

Actifs et passifs d'impôts différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

	Solde au 30 septembre 2012	Comptabilisé en résultat net	Solde au 30 septembre 2013
	\$	\$	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	650	(28 801)	(28 151)
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir	(743)	(535)	(1 278)
Pertes autres qu'en capital	<u>93</u>	<u>29 336</u>	<u>29 429</u>
	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	<u>-</u>	<u>133 165</u>	<u>-</u>
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global	<u>-</u>	<u>133 165</u>	<u>-</u>

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

Au 30 septembre 2013, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

	<u>Fédéral</u>	<u>Québec</u>
	\$	\$
Différences temporaires déductibles		
Actifs incorporels	2 138	2 138
Immobilisations corporelles	890	890
Frais d'émission d'actions	78 587	78 587
Pertes autres qu'en capital	<u>206 106</u>	<u>225 523</u>
	<u>287 721</u>	<u>307 138</u>

Au 30 septembre 2013, les pertes autres qu'en capital sur lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté expirent de la façon suivante :

	<u>Fédéral</u>	<u>Québec</u>
	\$	\$
2032	19 286	39 133
2033	<u>186 820</u>	<u>186 390</u>
	<u>206 106</u>	<u>225 523</u>

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 987 \$ (987 \$ en 2012) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à compter de 2032.

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

	<u>Solde au</u> <u>30 septembre</u> <u>2011</u>	<u>Comptabilisé</u> <u>en résultat net</u>	<u>Solde au</u> <u>30 septembre</u> <u>2012</u>
	\$	\$	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	650	650
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir	-	(743)	(743)
Pertes autres qu'en capital	<u>-</u>	<u>93</u>	<u>93</u>
	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	<u>-</u>	<u>8 285</u>	<u>-</u>
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global	<u>-</u>	<u>8 285</u>	<u>-</u>

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

Au 30 septembre 2012, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

	<u>Fédéral</u>	<u>Québec</u>
	\$	\$
Différences temporaires déductibles		
Actifs incorporels	1 875	1 875
Frais d'émission d'actions	104 783	104 783
Pertes autres qu'en capital	<u>137 169</u>	<u>137 066</u>
	<u>243 827</u>	<u>243 724</u>

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Activités d'investissement et de financement hors caisse :		
Crédits d'impôts et de droits remboursables à recevoir en déduction des actifs d'exploration et d'évaluation	11 301	7 023
Valeur des options émises au courtier portée au déficit et au surplus d'apport	-	9 732

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristique ni condition spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

15.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Paiements fondés sur des actions (résultat net)	-	67 500
Honoraires	45 500	-
Charges locatives	9 000	-

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

15.1 Transactions avec les principaux dirigeants (suite)

Au 30 septembre 2013, les dettes fournisseurs et autres créditeurs incluent une somme à payer aux dirigeants de 28 546 \$ (néant en 2012).

Les principaux dirigeants ont également effectué des souscriptions d'actions pour un montant total de 345 850 \$ en 2012 lors des financements de l'exercice qui ont été comptabilisées dans les capitaux propres.

15.2 Transactions avec une société contrôlée par le président

La Société a encourue les charges suivantes avec une société contrôlée par le président :

	2013	2012
	\$	\$
Exploration et évaluation des projets	39 845	19 816
Actifs d'exploration et d'évaluation	162 656	-

Au 30 septembre 2013 et 2012, les dettes fournisseurs et autres créditeurs incluent une somme à payer à une société contrôlée par le président, respectivement de 75 779 \$ et 19 816 \$.

16. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux propriétaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 9 et 18.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen de placements privés.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

17. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 11. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

17.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

Aux 30 septembre 2013 et 2012, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	30 septembre	
	2013	2012
	\$	\$
Trésorerie	156 104	867 930

La Société n'a pas de comptes clients. L'exposition de la Société au risque de crédit est considérée limitée. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne. Il n'y a aucun actif en souffrance mais non déprécié pour les exercices présentés.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

17.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement privés et publics suffisantes.

Par le passé, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation et ses besoins en fonds de roulement au moyen de financements privés et de financements accrédités.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2013 et 2012 (en dollars canadiens)

17. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

17.2 Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Moins de trois mois		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	<u>122 492</u>	<u>30 426</u>
Total	<u><u>122 492</u></u>	<u><u>30 426</u></u>

18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a reçu un montant de 781 850 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 424 350 \$ au 31 décembre 2011 et de 357 500 \$ au 31 décembre 2012 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de ces dates.

Au 30 septembre 2013, la Société doit effectuer des dépenses d'exploration admissibles pour un montant de 233 933 \$.

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- 1) Le 16 septembre 2013, la Société a signé une entente avec Fancamp Exploration Ltd. et Champion Iron Mines Ltd. pour acquérir 29 claims miniers sur la propriété Lac Lamêlée située dans le district de Fermont. La contrepartie à verser par la Société se détaille comme suit :
 - a) Émettre 43 000 000 actions ordinaires à Fancamp Exploration Ltd.
 - b) Émettre 2 000 000 actions ordinaires à Champion Iron Mines Ltd.
 - c) Assumer une redevance NSR de 1,5 % détenue par un tiers avec Fancamp Exploration Ltd. dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$.
 - d) Accorder une redevance de 1,5 % à Fancamp Exploration Ltd. dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$.

À cette date, cette transaction est encore sujette à l'approbation d'organismes réglementaires et à d'autres conditions à être respectées. Lorsque la transaction sera clôturée et approuvée, l'acquisition des claims miniers sera comptabilisée comme acquisition d'un actif, puisque ces claims miniers n'ont pas de réserves minérales ou autres inputs, ni de processus significatif qui permettrait la production d'outputs et conséquemment être considéré comme une entreprise tel que définie dans IFRS 3.

- 2) Le 30 octobre 2013, la Société a conclu un placement privé en émettant 3 075 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité pour un produit total de 307 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,15 \$ l'action jusqu'en octobre 2016. Les principaux dirigeants ont effectué des souscriptions d'actions pour un montant total de 40 000 \$. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.